



Novembre 2021

Lettre du Maire Alexandre Cassaro

EDITO

UNE NOUVELLE ZONE BLEUE EN CENTRE VILLE

« Nous avons fait de la redynamisation du centre-ville une de nos priorités »

« Nous mettons en place une zone bleue qui permettra le stationnement gratuit à proximité des commerces tout en assurant une rotation des véhicules »

« Nous mettons à disposition de tous des disques bleus gratuits en accompagnement de cette lettre. »

Chères Forbachoises,
Chers Forbachois,

Nous avons fait de la redynamisation du centre-ville une de nos priorités. C'est pour cela que nous avons fait évoluer le projet Action Cœur de Ville en privilégiant la Place Aristide Briand et la rue Nationale.

En parallèle, nous avons pris des décisions fortes pour rendre le centre-ville de Forbach plus attractif.

Tout d'abord, nous avons recruté un manager de centre-ville, qui fait le lien entre les porteurs de projet et les propriétaires des cellules commerciales vides. Déjà 16 nouveaux commerces ont éclos depuis son arrivée.

Ensuite, nous avons voté une taxe sur les friches commerciales, qui permet de taxer les locaux vacants depuis plus de deux ans pour encourager les propriétaires à louer leurs biens plus facilement.

De plus, nous avons fermé le bas de la rue Nationale à la circulation, après une concertation avec les riverains et les commerçants du secteur.

Enfin, nous avons étendu la durée de gratuité du stationnement payant de 30 minutes à 1 heure, pour vous permettre de rester plus longtemps en centre-ville.

Aujourd'hui, pour aller plus loin, nous mettons en place une zone bleue. Elle permettra le stationnement à proximité des commerces tout en assurant une rotation des véhicules. Avec deux heures de gratuité, vous allez pouvoir effectuer vos achats, bénéficier de prestations de service, faire vos démarches administratives ou encore consulter un professionnel de santé sereinement.

Comme pour tout nouveau projet, le fonctionnement de cette zone bleue est expérimental et donnera lieu à des ajustements si nous constatons que cela est nécessaire. Nous mettons à disposition de tous des disques bleus gratuits en accompagnement de cette lettre.

Vous l'aurez compris, nous poursuivons notre ambition de faire de Forbach une ville accueillante et attractive. Vous pouvez compter sur mon engagement plein et entier.

Fidèlement,

Votre Maire
Alexandre Cassaro

LA ZONE BLEUE : COMMENT CA MARCHE !



La Ville met en place une zone bleue

De nombreux visiteurs et commerçants déplorent la difficulté à se stationner en centre-ville. Malgré l'offre de parkings importante proposée, il est nécessaire d'organiser une rotation des places et faciliter la circulation. De plus, le stationnement payant représente un véritable frein à la dynamisation du centre-ville et était coûteux pour la collectivité. C'est pour cela que lors du Conseil municipal du 8 octobre 2021, les élus ont voté une délibération pour instaurer une zone gratuite réglementée, dite zone bleue.

Une zone bleue, comment ça marche ?

Pour stationner son véhicule en zone bleue, chaque conducteur doit placer un disque de stationnement derrière le pare-brise et y faire figurer son heure d'arrivée. Le temps de stationnement autorisé dans les autres villes est en moyenne limité à une heure mais la municipalité de Forbach a pris la décision d'étendre cette gratuité à deux heures afin de permettre aux clients des commerces d'effectuer leurs achats en toute tranquillité.

Quelles sont les places concernées par cette nouvelle mesure ?

Les zones et parkings auparavant soumis au paiement par horodateur sont tous concernés par ce nouveau fonctionnement. Est également

concerné, le parking Schroeder, dont un espace réservé aux abonnés a été aménagé.

Qui peut en bénéficier ?

Tous les visiteurs du centre-ville de Forbach, qu'ils soient de la ville ou non. Tout usager ne respectant pas le dispositif s'exposera à une amende d'un montant de 35€, ainsi qu'à l'enlèvement du véhicule pour une mise en fourrière.

Quand cela commence ?

A partir du moment où vous recevez cette lettre, la présentation du disque sera obligatoire pour pouvoir stationner au centre-ville du lundi au samedi, de 9h à 19h, hors jours fériés.

Et qu'en est-il des parkings qui étaient déjà gratuits ?

Les zones de stationnement qui étaient libres, comme le parking du Val d'Oeting, restent quant à elle gratuites, sans limitation de durée.

Où trouver des disques de stationnement ?

Tous les habitants de Forbach ont reçu avec cette lettre le disque bleu. Pour ceux qui n'habitent pas Forbach ou qui souhaitent en recevoir un supplémentaire, on peut trouver les disques mis à disposition par la Ville chez les commerçants, la Police municipale, l'Hôtel de ville et l'Office du Tourisme.

" Pour stationner en zone bleue, on doit placer un disque de stationnement derrière le pare-brise et y faire figurer son heure d'arrivée. "